

FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE DES INCIDENCES NATURA 2000

Pièce du dossier de demande d'autorisation ou de déclaration à fournir au service instructeur lors du dépôt de la demande



(Cadre de la procédure : articles [R414-19 à R 414-26 du Code de l'environnement](#))

Le présent formulaire est à **remplir par le porteur de projet** et à **joindre au dossier de demande** de déclaration ou d'autorisation administrative. Après analyse, le service instructeur délivrera l'autorisation requise ou demandera des compléments d'information.

Ce formulaire constitue le premier niveau de l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000. Il permet de répondre à la question préalable suivante : **le projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 ?**

Ce formulaire est organisé en **2 étapes** :

- **1^{er} étape** : présentation du projet et recensement des incidences potentielles
- **2^{ème} étape** : état des lieux écologique et analyse des incidences potentielles

Si à l'une ou l'autre de ces étapes il est possible de conclure que le projet **n'est pas susceptible** d'avoir une incidence sur un site Natura 2000, alors le présent formulaire constituera le **dossier d'évaluation des incidences Natura 2000**.

Attention : si l'incidence du projet ne peut être exclue, une évaluation des incidences plus approfondie devra être réalisée (évaluation complète conformément à l'article R 414-23 du code de l'Environnement).

L'information disponible pour le remplir : cf. annexe « Où trouver l'information sur Natura 2000 ? ».

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne morale ou physique) : **SUD SERVICES**

Adresse : **876 avenue Adolphe Turrel**
Zone portuaire

Commune et département : **11210 Port-la-Nouvelle (Aude)**

Téléphone : **+33(0)4 68 48 38 90** Fax : **+33(0)4 68 48 39 02**

Portable : /

Email : **herve.cifai@silosud.com**

Nom du projet : Dossier de demande d'enregistrement au titre des rubriques 1532 et 2515 du site SUD SERVICES – Port-la-Nouvelle (11)



Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels ou semi-naturels ayant une grande valeur patrimoniale, par la faune et la flore exceptionnelles qu'ils contiennent. La constitution du réseau Natura 2000 a pour objectif de maintenir la diversité biologique des milieux, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales dans une logique de développement durable et sachant que la conservation d'aires protégées et de la biodiversité présente également un intérêt économique à long terme.

ETAPE 1 Description du projet et recensement des incidences potentielles

Joindre si nécessaire une description détaillée du projet sur papier libre en complément de ce formulaire.

a. Nature du projet

Préciser le type de projet envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).

Dans le cadre de son développement, la société SUD SERVICES, spécialisée dans la manutention portuaire, a pour projet d'exploiter, sur les terre-pleins de la zone portuaire (incluant la plate-forme nord) de Port-la-Nouvelle (11), des activités de stockage de produits divers et broyage, concassage, criblage, ensachage, pulvérisation, nettoyage, tamisage, mélange de pierres, cailloux, minerais et autres produits minéraux naturels ou artificiels ou de déchets non dangereux inertes.

Les produits stockés seront les suivants : biomasse, fardeaux de bois, déchets non dangereux de verre, produits minéraux.

Dans ce but, SUD SERVICES constitue actuellement un dossier d'enregistrement concernant les rubriques 1532 et 2515.

La zone portuaire étant située à proximité de plusieurs zones NATURA 2000, la présente évaluation simplifiée des incidences Natura 2000 accompagne ce dossier.

b. Localisation du projet

Joindre **dans tous les cas** une carte de localisation précise du projet, de la manifestation ou de l'intervention (emprises temporaires et définitive, chantier, accès etc.) sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000^{ème} et un plan descriptif du projet (plan de masse, plan cadastral, etc.).

Un fond de carte détaillé peut être obtenu sur le site internet de la DREAL Midi-Pyrénées (cf données disponibles en annexe)

Le plan de localisation des aires extérieures de la zone portuaire, des zones Natura 2000 ainsi qu'une carte IGN au 1/25000^{ème} localisant le projet sont fournis dans le dossier d'enregistrement (cf. figures 3, 4, 18 et annexe 1).

Commune(s) : **PORT-LA-NOUVELLE**

Lieu-dit : **Zone portuaire**

Code postal : **11210**

Le projet est situé hors site(s) Natura 2000. A quelle distance du(es) site(s) le plus proche(s) ?

A **1,1 km au sud** du site le plus proche : **Etang de Lapalme** (n° de site : FR9112006)

A **140 m à l'est** du site le plus proche : **Côte languedocienne** (n° de site : FR9112035)

A **140 m à l'est** du site le plus proche : **Côtes sableuses de l'infra littoral Languedocien** (n° de site : FR9102013)

A **Mitoyen à la zone nord** du site le plus proche : **Etangs du narbonnais** (n° de site : FR9112007)

A **Mitoyen à la zone nord** du site le plus proche : **Complexe lagunaire de Bages-Sigean** (n° de site : FR9101440)

Le projet est situé à l'intérieur, en tout ou partie, d'un site Natura 2000 *indiquer si l'emplacement du projet sur un plan détaillé à l'échelle du site.*

Site : (n° de site : FR-----)

Site : (n° de site : FR-----)

c. Étendue du projet

Pas de chantier

(à renseigner si ces informations ne sont pas déjà fournies par ailleurs dans le dossier).

- Emprises au sol temporaire et permanente de l'implantation ou de la manifestation (si connue) : (m²)
- Longueur (si linéaire impacté) : (m.)

- Emprises en phase chantier : (m.)

- Aménagement(s) connexe(s) :

*Préciser si le projet génèrera des aménagements connexes. Si oui, décrire succinctement ces aménagements.
Exemples : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, coupe, défrichage, arrachage, remblai, terrassement, village de tentes, tribunes, WC/sanitaires, traitement chimique, etc
Pour les manifestations sportives ou de loisir : infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes attendues....).*

.....
.....
.....
.....

d. Nature et étendue des influences potentielles du projet

Selon les cas, un projet peut avoir une influence sur une zone plus étendue que la seule emprise du projet. Cette zone d'influence dépend à la fois de la nature du projet et des milieux naturels environnants.

Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (rejets dans le milieu aquatique, bruit, poussières...)

La zone d'influence est en général plus étendue que la zone d'implantation.

Cochez ci-après les perturbations potentielles du projet et précisez leur étendue (sur carte au 1/25 000ème si possible).

- Destruction de milieux naturels (haies, prairies, ...)

Zone portuaire existante et plate-forme Nord en cours d'aménagement. L'aménagement de cette dernière a fait l'objet d'une étude d'impact et des mesures compensatoires seront mises en place.

Le projet SUD SERVICES ne sera pas à l'origine de destruction de milieux naturels

- Dérangement des espèces (zone d'alimentation, de reproduction, de repos)

Zone portuaire existante et plate-forme Nord en cours d'aménagement. L'aménagement de cette dernière a fait l'objet d'une étude d'impact et des mesures compensatoires seront mises en place.

Le projet SUD SERVICES ne sera pas à l'origine de dérangement d'espèces.

- Coupure de la continuité des déplacements des espèces

Zone portuaire existante et plate-forme Nord en cours d'aménagement. L'aménagement de cette dernière a fait l'objet d'une étude d'impact et des mesures compensatoires seront mises en place.

- Rejets dans le milieu aquatique (eau pluviale, eaux usées, ...)

Sur la zone portuaire existante, les eaux de ruissellement en période de pluie sont récupérées par des avaloirs EP (eaux pluviales) existants et répartis au sein de la zone portuaire. Aucune nouvelle surface imperméabilisée ne sera créée par le projet, le stockage envisagé étant réalisé sur des zones de stockage existantes. Les eaux pluviales sont traitées avant rejet par des séparateurs d'hydrocarbures situés en amont des points de rejet répartis sur le port.

Sur la future plate-forme nord, les eaux pluviales sont collectées dans des noues puis dans un bassin de rétention. Elles seront traitées par un séparateur d'hydrocarbures situé en amont du point de rejet dans le milieu naturel.

En cas d'incendie, les eaux d'extinction seront collectées par le réseau d'eaux pluviales qui est muni d'obturateurs.

- Vibrations, bruits

Les activités de stockage de produits ne sont pas à l'origine de nuisances acoustiques et de vibrations. Seules les opérations de manutention et les installations soumises à la rubrique 2515 peuvent générer un niveau de bruit. Toutefois, ces bruits ne seront pas d'un niveau sonore supérieur à l'environnement industriel actuel.

- Poussières (pistes de chantier, circulation, ...)

Les nouvelles activités de stockage ne seront pas à l'origine de rejets de poussières particuliers.

- Stockage de déchets

Cette activité ne génèrera pas de déchets particuliers.

- Hélicoptage

- Pollutions prévisibles (utilisation de produits chimiques...) (si oui, de quelle nature ?)

Aucun produit susceptible de polluer ne sera géré par SUD SERVICES. Il n'y aura pas de stockage de produits liquides. Le type de stockage qui sera exploité par SUD SERVICES ne sera pas susceptible d'être à l'origine d'une pollution particulière.

- Autres atteintes prévisibles, lesquelles :

.....
.....
.....
.....

e. Période et durée envisagées des interventions

Pas de chantier

Période prévue : Durée envisagée :

Activité diurne nocturne

Phasage (préciser le déroulement des travaux ou de la manifestation) :

.....
.....
.....

f. Conclusion *Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet*

A ce stade, compte tenu de la nature, de la localisation et des influences potentielles du projet, il est possible de conclure que le projet n'est manifestement pas susceptible d'avoir un effet notable sur le(s) site(s) Natura 2000 (absence de destruction d'habitat naturel, de dérangement, de source de pollution, ...).

+ Ce formulaire, accompagné des documents demandés, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service attributaire.

A (lieu) : Port-la-Nouvelle

Le (date) : 06/05/2017

Signature

SUD SERVICES SNC

876, Avenue Adolphe Turrel - Zone Portuaire

FR - 11300 PORT LA NOUVELLE

Tél: + 33 (0)4 68 48 38 90 - Fax: + 33 (0)4 68 48 39 02

E-mail: shipping@sudservicesnc.com

OU

A ce stade il n'est pas possible de conclure à l'absence évidente d'effet notable sur le(s) site(s) Natura 2000.

+ L'analyse doit se poursuivre à l'étape 2.

b. Description sommaire des incidences avérées ou possibles aux différentes phases du projet (installation, déroulement et conséquences du projet) :

- Destruction ou détérioration d'habitat (milieu naturel) ou d'habitat d'espèce (type d'habitat et surface) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

- a Destruction d'espèces (lesquelles et nombre d'individus) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

- a Perturbation d'espèces (reproduction, repos, alimentation, ...) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Photo1 : Photo 4 :
Photo2 : Photo 5 :
Photo3 : Photo 6 :

c. Conclusion *Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur*

l'absence ou non d'incidences de son projet.

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur Natura 2000 ?

- NON** : Ce formulaire, accompagné des documents demandés, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service attributaire.

A (lieu) :

Signature :

Le (date) :

- OUI** : + **l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier d'évaluation complète des incidences devra être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service attributaire.**

Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

- Les données environnementales de la DREAL Midi-Pyrénées : <http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/les-donnees-de-la-dreal-r1958.html>
- Le portail du réseau Natura 2000 - Recherche géographique des sites Natura 2000 en Midi-Pyrénées : <http://natura2000.environnement.gouv.fr/regions/REGFR62.html>
- La base de données Natura 2000 sur le site du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) : <http://inpn.mnhn.fr/isb/naturaNew/searchNatura2000.jsp>
- Le Formulaire Standard de Données(FSD) du site Natura 2000 sur le site internet du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) : <http://inpn.mnhn.fr/isb/naturaNew/searchNatura2000.jsp>
- Les documents d'objectifs - DOCOB disponibles sur le site de la DREAL Midi-Pyrénées (données communales - nature) : <http://www.midi-pyrenees.ecologie.gouv.fr/basecommunale/>
- Les cahiers d'habitats (synthèse, par grands types de milieux, des connaissances scientifiques et une approche globale des modes de gestion conservatoire pour l'ensemble de des habitats et espèces (végétales et animales) présents en France) : <http://natura2000.environnement.gouv.fr/habitats/cahiers.html>
- L'information auprès des DDT de Midi-Pyrénées - Direction Départementale des Territoires - coordonnées : <http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/ddt-direction-departementale-des-5142.html>

- Contacts :
auprès de l'**opérateur/animateur du site**
auprès de la **Direction Départementale des Territoires**